



Qu'on se le dise...



Commune d'Aspres-sur-Buëch

Juillet 2015



Editorial

Nous voici déjà en été, saison des vacances et des festivités. De nombreux bénévoles des associations locales se préparent comme chaque année à assurer l'animation du village. Nous les remercions et ferons en sorte de les soutenir dans leur organisation.

La tâche des élus pendant ces mois d'été va se poursuivre avec essentiellement le démarrage des travaux de la nouvelle station d'épuration et la préparation de la rentrée scolaire avec la programmation de différents travaux.

Concernant la deuxième tranche de travaux de l'aménagement de la traversée du village pour le moment seule est acquise la subvention de l'Etat. Au regard de l'élection du nouveau exécutif au conseil départemental, les demandes de subvention n'ont toujours pas été à ce jour validées, de même l'Agence de l'Eau n'a pas encore répondu aux demandes transmises en automne dernier.

D'autres dossiers vont nous mobiliser aussi, le programme d'accessibilité des locaux communaux à élaborer avec le concours du Centre de Gestion 05 d'ici septembre sans oublier le démarrage de la révision générale du Plan Local d'Urbanisme.

Un été assez chargé donc avec une inquiétude sur les finances de la commune, inquiétude que ressentent toutes les collectivités due à la baisse étalée jusqu'en 2017 des dotations de l'Etat. En ce qui nous concerne cette baisse représentera 44 476 € en 2017 et va signifier des économies substantielles soit au niveau de l'investissement soit au niveau du fonctionnement.

Selon l'association des maires de France 1 500 communes sur environ 36 000 sont déjà menacées d'être mises sous tutelle du fait de la faiblesse de leurs finances.

Il est souhaitable que la mobilisation face au gouvernement de l'association des maires de France pour marquer son opposition au programme pluriannuel de baisse des dotations de l'Etat et pour soutenir l'investissement local et les services publics locaux aboutisse.

*Le Maire,
Françoise PINET*



Les échos de conseil municipal

REUNION DU 9 AVRIL 2015

Tous les conseillers présents sauf Christian BRETON (pouvoir à Françoise PINET), Julie GAY PARA (pouvoir à Pascal DEGASPERI), Yannick LOMBARD (pouvoir à Sébastien SIMION) et Jean-Pierre MENUT (pouvoir à Christine DELORME)

Les délibérations suivantes ont été adoptées :

↳ BUDGET PRIMITIF 2015 :

- Budget - Commune

- ♦ Section de fonctionnement : 1 348 162.75 €
- ♦ Section d'investissement : 1 015 521.99 €

Les dépenses de la section d'investissement intègrent notamment l'acquisition de matériel pour l'école et pour les services techniques, les travaux d'accessibilité des bâtiments communaux, la création d'un local à la MJC. De plus, des crédits ont été inscrits pour la réalisation de la 2^{ème} tranche des travaux d'aménagement de la traversée du village. Dans l'attente de la réponse aux demandes de financement pour cette opération aucune subvention n'est inscrite en recette au budget primitif.

- Budget - Eau et assainissement

- ♦ Section de fonctionnement : 163 393.76 €
- ♦ Section d'investissement : 1 376 481.81 €

Deux opérations sont inscrites en investissement : la poursuite du schéma d'alimentation en eau potable, la réfection du

réseau de St Apôtre et la construction de la nouvelle station d'épuration et les travaux d'élimination des eaux claires. Les travaux relatifs à la nouvelle station d'épuration qui devraient débuter en juillet sont financés par les subventions acquises et par un emprunt à hauteur de 25 % de la dépense.

- Budget - Caisse des écoles

- ♦ Section de fonctionnement : 14 249.74 €

- Taux des taxes directes locales

Le budget a été voté sans hausse de la fiscalité. Les taux restent identiques à savoir : Taxe habitation, 8.16 %, Taxe foncière bâti, 16.72 %, Taxe foncière non bâti, 126.05 %.

- Subvention aux associations

Les montants votés au budget sont identiques à ceux de 2014 pour chaque association. Les subventions ne sont versées que sur présentation d'un dossier complet comprenant entre autre un bilan des activités et un bilan financier.



NOM DE L'ASSOCIATION	MONTANT 2015
La Truite du Buëch	310,00
Club des Aînés	460,00
Comité des Fêtes	10 045,00
Coopérative Scolaire	1 948,00
ADMR	790,00
Société de chasse	310,00
Prévention routière	115,00
Secours catholique	115,00
Club canin	200,00
Ligue contre le cancer	215,00
Les petits escargots- Association des parents d'élèves	500,00
Les jardins des ophéliades – Maison de retraite de Serres	110,00
St Géraud d'Aspéris - Fête médiévale	300,00
Entre ciel et Buëch - Fête de l'air	800,00



Le carnaval des petits escargots

↳ CONVENTION AVEC LE SYNDICAT D'ELECTRIFICATION 05 :

Convention concernant les travaux d'électrification liés à la deuxième tranche de la traversée du village pour un coût à la charge de la commune de 27 574,50 €.

↳ PLAN LOCAL D'URBANISME - REVISION GENERALE

Convention avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) pour un accompagnement dans le recrutement d'un bureau d'études.

↳ PROJET DE PRE-ETUDE SUR LA REALISATION D'UNE OU DEUX RESERVES COLLINAIRES SUR DES PARCELLES COMMUNALES SISES SUR LE PLATEAU DES EGAUX

Avis défavorable du conseil municipal (10 voix contre, 5 voix pour).

↳ CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX COMMUNAUX AVEC LE CIAS

Le Centre Social Rural a été transféré au Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) depuis le 1^{er} avril 2015. Les locaux mis à disposition gratuitement au Centre Social (Maison du Parc et locaux de l'école) pour ses activités sont désormais mis à disposition de la même manière au CIAS dans le cadre d'une convention identique.

↳ CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL DU CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE A LA COMMUNE

Trois agents du Centre Social Rural étaient jusqu'à présent mis à disposition de la commune pour assurer les activités périscolaires mises en place dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires ceci dans le cadre d'une convention précisant les modalités d'organisation et les modalités financières. La nouvelle convention est signée entre la commune et le CIAS du fait du transfert du Centre Social Rural vers le CIAS.

REUNION DU 21 MAI 2015

Tous les conseillers présents sauf Gilles TOURTET (pouvoir à Françoise PINET), Céline PIERROT (pouvoir à Joris GIRARD) et Jacqueline HARDON.

Les délibérations suivantes ont été adoptées :

↳ SOUSCRIPTION D'EMPRUNTS POUR LA CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE STATION D'EPURATION

1) PRET RELAIS

Ce prêt nécessaire sur le budget de l'eau et de l'assainissement permettra de procéder au paiement des entreprises dans l'attente du versement des subventions et du remboursement du fonds de compensation de la TVA. Le capital sera remboursé au fur et à mesure du versement des subventions.

Organisme bancaire retenu : La banque postale.

Montant du prêt relais : 1 017 372 € - Taux fixe 1.52 %.



2) EMPRUNT

Organisme bancaire retenu : La banque postale.

Montant de l'emprunt : 300 000 € - Taux fixe 2,20 %.

Il est rappelé que les séances du conseil municipal sont publiques et qu'elles ont lieu en principe tous les deux mois le jeudi à 18 heures. Les dates des conseils ainsi que les procès-verbaux des séances sont affichés sous le porche de la mairie et mentionnés sur le site internet de la mairie :

<http://www.mairie-aspres-sur-buech.fr>



Une liste non exhaustive des travaux effectués récemment :

✓ Ecole communale :

- Remise en état des toilettes extérieures avec réfection des cloisons et des encadrements des portes (ceci suite certainement à des manipulations trop énergiques)
- Installation d'anti pince doigts en maternelle
- Réparation et installation de blocs de sécurité dans l'ensemble des locaux

✓ Place des aires :

- Installation de nouvelles tables avec bancs confectionnés par l'équipe technique

✓ Rue des jardins devant le pôle de santé :

- Mise en place d'un panneau d'affichage réalisé par l'équipe technique

✓ Canal route de Valence :

- Mise en place de buses plastiques afin de pallier les problèmes d'humidité chez un particulier

Sans oublier l'entretien des espaces verts qui a mobilisé fortement le service technique durant la période printanière.

Suggestion

Lors du dernier conseil municipal les élus ont engagé une réflexion sur une meilleure planification des travaux d'entretien du village en période estivale, ce qui n'est pas aisé. Certes, nous devons veiller à donner une image attractive de notre village par le fleurissement, la taille des haies et la tonte des pelouses, le balayage des rues mais cela engendre des frais de personnel et il n'est pas envisageable actuellement de recruter du personnel saisonnier pour l'entretien courant durant l'été.

Alors, si chacun participait, quelque peu, à maintenir le village accueillant et bien entretenu, chacun de nous y gagnerait. Que ce soit par l'arrosage des jardinières installées par la commune, par l'entretien des devants de maison, le ramassage des crottes des chiens (par les propriétaires). Pourquoi ne pas essayer dès cet été.

Informations

LE SERRE GRAS

Nous vous invitons à découvrir ou redécouvrir « le sentier découverte du Serre Gras » remis en état dans presque sa totalité. Il avait été conçu avec l'aide de l'Office National des Forêts, de plus des écoliers de cette époque en 2010 avait planté chacun un arbre. Cet itinéraire très proche du village majoritairement plat car il s'agit d'un plateau permet d'apprécier une vue d'ensemble du village.



LES TRAVAUX DE LA CENTRALE SOLAIRE DU CHEVALET

Le terrassement de la centrale est terminé, les grillages et les portails entourent désormais le site.

Les travaux de câblage reliant la centrale à Saint Marcellin sont encore en cours mais ont fortement avancé. La société AZUR TRAVAUX responsable du chantier de raccordement a effectué un travail propre et soigné avec le souci de créer un minimum de désagréments et de nuisances pour les habitants du village. Nous ne pouvons que les féliciter.

LES COMMERCES

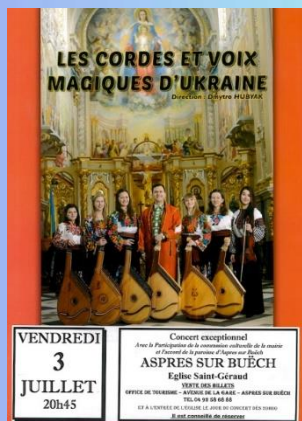
Nous avons de bonnes raisons de penser que l'épicerie du village rouvrira ses portes courant de l'été et nous pensons qu'elle sera bien achalandée comme sait le faire le futur gérant dans son commerce actuel à Aspremont. Nous sommes soulagés de cette situation et sommes sûrs que les habitants et les touristes apprécieront la réouverture tant attendue de ce commerce essentiel pour notre village. Il est agréable aussi de constater que les propriétaires de l'Hôtel du Parc de retour au village envisagent sa réouverture au niveau du restaurant tout d'abord et si tout va bien au niveau de la location de quelques chambres.

« LES CORDES ET VOIX MAGIQUES

D'UKRAINE »

Vendredi 3 juillet à 20 heures 45 : concert en église d'Aspres-sur-Buëch.

Sous la direction de Dmytro HUBYAK, chanteur ténor et bandouriste - six jeunes femmes chantent et jouent



en même temps du Bandoura ; sorte de guitare ou harpe à 65 cordes dans un répertoire varié d'une grande qualité musicale. Le répertoire présente des œuvres ukrainiennes folkloriques, classiques, des prières et des chansons françaises.

La 2ème COURSE DE CAISSE A SAVON

Allez, c'est parti pour la deuxième édition de courses de caisses à savon à Aspres-sur-Buëch.

Après un réel succès l'année dernière, nous renouvelons cette animation amusante, non polluante en l'absence de moteur, donc de bruit : à part pour certains.

Des caisses les plus amusantes les unes que les autres partiront de la Colonie de Serre Gras à l'arrêt, freins, casques, et harnais obligatoires pour la sécurité, dérapage contrôlé et spectacle assuré.

Merci à la Mairie ainsi qu'à toutes les associations, entreprises et bénévoles pour leur soutien et leur aide. Merci aux participants qui fabriquent leurs caisses en secret.

Si vous souhaitez vous investir dans cet événement, sachez que nous avons toujours besoin de bénévoles. Amis, concurrents, spectateurs, nous vous attendons nombreux le 19 juillet 2015 dès 9h00 au Serre Gras.

La remise des prix se fera au Parc des Séquoias en fin d'après-midi.

Pour plus de renseignements 07.81.42.00.43.

Fabienne CONVERS



TOUR DE FRANCE 2015

Cette année 2015, le lundi 20 juillet le Tour de France passera à Aspres-sur-Buëch.

La caravane du Tour de France en provenance du col de Cabre doit arriver à Aspres sur Buëch à 14 heures 15. Après avoir parcouru les gorges de Saint Pierre d'Argençon, elle passera vers le Chevalet et descendra la route de Valence pour traverser la RD1075 et ensuite bifurquer sur Veynes en empruntant le col du pignon. Il va de soi que les coureurs suivront le même itinéraire dans la foulée.

La gendarmerie arrêtera la circulation sur la RD1075 dans le meilleur des cas de 13 heures 30 à 16 heures 30. Un arrêté municipal sera pris afin d'interdire la circulation et le stationnement sur la route de Valence à compter de 12 heures et jusqu'à 17 heures, ces horaires pourront éventuellement être modulables. Un barriérage sera mis en place en bout de chaque voie donnant sur cet axe afin de fermer la circulation tant que le passage complet du tour de France ne sera pas terminé.

Aspres-sur-Buëch en fête

LA FETE VOTIVE

Le vendredi 24 juillet 2015

22h00 : Bal gratuit animé par Platine DJ

Le samedi 25 juillet 2015

14h00 : Concours de boules Triplette mixte (lots + mises)

22h00 : Bal gratuit animé par l'orchestre Franck Oricet

Le dimanche 26 juillet 2015

14h00 : Concours de boules Triplette formée (lots + mises)

21h00 : Retraite aux flambeaux avec de la batucada Tousamba, feux d'artifice et bal.

Comme vous le savez pour un grand nombre d'entre nous, notamment au bureau, c'est notre dernière année au Comité des Fêtes.

Pour toutes personnes intéressées pour reprendre le Comité, qu'ils se manifestent à la Mairie ou le jour « J » de la fête afin d'avoir un aperçu et des explications.

Une réunion ouverte aura lieu après la fête pour toutes les personnes intéressées, motivées par la succession du Comité, bien entendu on sera là pour répondre à vos questions.

Julie GAY-PARA,
Présidente du
comité des
fêtes



CONFRERIE SAINT GERAUD D'ASPERIS

14 juillet au parc des Séquoias à partir de 14 h, la troupe des Révolutionnaires d'Asperis vous propose son spectacle de chants et tambours en costumes d'époque. Défilé dans le village, arrêt et chants devant la Mairie. Puis rendez-vous place de la Fontaine pour vous rafraîchir dans notre buvette. Nous vous attendons pour participer avec nous à cette Fête Nationale et à 21h à Serres pour une grande retraite aux flambeaux.



Samedi 1er août et dimanche 2 août au parc des séquoias

Les Festivités Médiévales Historiques D'Asperis ,avec la participation amicale du Lost de Roy .Un nombre important d'activités est prévu pour ces deux extraordinaires journées , où vous pourrez voir des combats de chevaliers ,des danses médiévales , des tirs d'armes de guerres (trébuchet) , un bourreau en action et un spectacle le samedi en soirée .

Une grande quantité de marchands. Sans oublier la Taverne à l'Ecu qui vous servira de l'Hypocras et la traditionnelle cervoise.

Le dimanche l'arrivée du comte Géraud avec sa troupe, et l'accueil qui lui est réservé par l'ensemble de la troupe d'Asperis, accompagné des cornemuses. Le grand repas médiéval traditionnel (sur réservation à l'Office du Tourisme d'Aspres sur Buëch tél/ 04 92 58 68 88) toujours au même prix de 22€ et toujours accompagné de nos cornemuses.

Il vous sera possible de venir écouter l'histoire du Prieuré d'Asperis et du comte Géraud d'Aurillac, dans la fraîcheur de notre Eglise d'Aspres, après un défilé dans le village.

Notre atelier couture est à votre disposition pour vous louer des costumes 8€ par jour /Tél 06 30 76 81 00 ou 04 92 50 46 76

Musée d'Aspres (Maison du Patrimoine)



Le Musée est ouvert chaque vendredi de 15H30 à 19h et sur rendez-vous (06 37 89 37 98 ou 04 92 46 71 75). Vous y découvrirez des souvenirs et objets de la Grande Guerre de 14/18 ainsi que de la guerre de 39/45 , mais aussi

l'histoire des lettres et monnaies des gaulois à nos jours avec l'arrivée de l'euro et la fin du franc .Enfin, toute une foule d'objets anciens, et une classe des années passées. L'entrée est gratuite et l'accueil toujours chaleureux.

Le club des aînés : les activités

- ✓ **JEUDI 10 SEPTEMBRE** : pique-nique
- ✓ **MARDI 22 SEPTEMBRE** : sortie pour la manade du Ternen
- ✓ **JEUDI 1^{ER} OCTOBRE** : journée bioglobe
- ✓ **MARDI 3 NOVEMBRE** : sortie au cabaret La Figonette avec un déjeuner spectacle
- ✓ **DIMANCHE 15 NOVEMBRE** : loto
- ✓ **JEUDI 3 DECEMBRE** : journée Proconfort
- ✓ **JEUDI 10 DECEMBRE** : repas de Noël



HONORER NOS CHAMPIONS

Cette rubrique peut être facultative mais elle doit exister pour démontrer que dans notre beau village, il y a des champions en herbe.

Nous commencerons par Mademoiselle Gwenaëlle VINCELLE qui vient de décrocher le titre de : CEINTURE NOIRE 1ère DAN dans la discipline du karaté.

En effet, depuis plusieurs années Gwenaëlle pratique le karaté avec ferveur, assiduité et progression jusqu'à atteindre l'échelon de CEINTURE NOIRE.

Les parents de Gwenaëlle habitent la grande rue depuis une dizaine d'années et méritent d'être félicités pour l'exploit de leur progéniture.

Bravo donc à Gwenaëlle.

Nous devons également associer dans ce concert de louanges Monsieur Yannick DOUAUD, responsable du club canin qui a obtenu le titre de champion du monde avec son chien de sauvetage en 2014.

Il faut également saluer tous nos footballeurs et nos tennismen qui pratiquent ces deux disciplines d'où sortiront certainement de futurs champions.



Tourisme

LA STATION VIDANGE DES CAMPING CARS

Etude, analyse et suggestions d'un riverain

Nombre moyen par jour de camping-car stationnés au mois de mai : 7 dont 5 français viennent ensuite les allemands, les hollandais, les suisses, les belges, les anglais et les italiens.

Commentaire et suggestions :

« En général ce sont, des gens calmes et courtois qui laissent les lieux propres.

Quelques-uns, restent sur place un ou plusieurs jours, ils apprécient le charme du lieu et le calme. Certains visitent le village à pied, d'autres bien équipés (support ou remorque) visitent les alentours à vélo, moto, quad ou voiture. Quelques-uns se déplacent avec leurs camping-cars et reviennent en soirée, à Aspres, pour y passer la nuit. C'est le cas par exemple du véhicule allemand répertorié en début mai (4 nuitées). Parfois on reconnaît l'un ou l'autre camping-car qui après plusieurs jours reviennent faire une étape. Dans l'avenue de la gare, il est courant de croiser des personnes qui reviennent du boulanger, mais certains déplorent le manque de commerces, notamment le service épicerie. Il serait intéressant de signaler la présence de la boucherie ainsi que le marché du samedi. La majorité des camping-caristes utilisent l'aire de vidange et d'approvisionnement d'eau.

A noter que durant toute la journée, des camping-caristes de passage (difficile d'évaluer le nombre, mais probablement plus nombreux que ceux qui y passent la nuit) font une halte sur l'aire de vidange et repartent aussitôt après un court moment ou quelques heures de repos.

Remarque sur les joueurs de pétanques. En semaine, dans l'après-midi (+ ou - de 14h30 à 18h30) les joueurs mobilisent une partie de la zone de stationnement, mais aussi par moment, la partie nouvellement enrobée de la zone de vidange. Il est alors courant de voir arriver des camping-cars qui font demi-tour et quittent le village. Pourquoi ne pas utiliser le boulodrome qui est toujours inoccupé ?

Utilisation du parc des séquoias. Durant les précédentes saisons et déjà cette année, quelques automobilistes de passage passent la nuit dans le parc à même le sol, dans un sac de couchage.

Plusieurs cyclotouristes font également une halte dans le parc et passent la nuit à l'abri sur le podium. Discussion intéressante avec certains qui font un tour de France ou des pays limitrophes. L'endroit reste propre après leur passage.

Plus rarement un groupe de jeunes (scouts ou autres) passent la nuit sur le terrain du stade. »

Merci à José Mouton domicilié Quartier de la gare pour son observation et son analyse



L'école : la fin de l'année

Suite à leur inscription au concours « Plumes en herbe » les élèves de Madame Christelle Viallis ont remporté le prix pour l'académie d'Aix Marseille pour leur livre « Les buveurs d'encre et la paille magique ». Félicitations aux enfants pour l'humour et l'imagination dont ils ont fait preuve lors de leurs séances d'écriture.



En cette fin d'année scolaire, les sorties scolaires ont été multiples et variées. Les élèves de maternelle de Madame Tollemer ont, en ce qui les concerne, eu la joie de visiter le Centre de Secours et d'Incendie.



A l'initiative de Monsieur Cyril Delaroque, enseignant à l'école et avec le concours de 17 parents d'élèves, 32 enfants en classe de CM1 et CM2 sont partis les 1^{er}, 2 et 3 juin d'Aspres-sur-Buëch en excursion à vélo jusqu'à Trescléoux. A chaque étape Monsieur Delaroque avait prévu une devinette dont la solution devait être trouvée l'étape suivante. A Trescléoux, plusieurs visites et activités ont été organisées entre autre la visite d'une fromagerie et d'une ferme pédagogique. Le groupe a été hébergé en gîte. Les enfants sont revenus enchantés de cette excursion et nul doute qu'elle restera gravée dans leur souvenir.



ETAT CIVIL

Naissance :

Gabryel VIALATTE né le 13 avril 2015

Mariage :

Sylvie SAUSSEY-SIRAT et Vincent PELTIER le 20 juin 2015

Décès :

Etienne RICCA le 27 mars 2015

Francine LABAUNE le 28 avril 2015